Envoyé en préfecture le 03/06/2026
Reçu en préfecture le 03/06/2026
Publié le
ID : 059-215900887-20260601-2026BGD039-DE

Département du Nord
Arrondissement de Lille
Canton d'Armentières

Commune de BOIS-GRENIER

==========

EXTRAIT des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL

du 1er juin 2026

Le premier juin deux mille vingt-six à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de Bois-Grenier s'est assemblé en séance ordinaire à la mairie de Bois-Grenier, après convocation légale faite le vingt-sept du mois précédent, sous la présidence de Mr Michel DELEPAUL, Maire.

NOMBRE
de conseillers
en exercice : 19
de présents ou représentés : 18

Etaient présents : M. DELEPAUL, M. BRAME, Mme CARON, M. CARLIER, Mme ELOIRE, Mme BRACKE, M. CARON, Mme CONTAY, M. DUPONTREUE, Mme JOURDAIN, M. LEDOUX, Mme MIELLET, Mme SLEMBROUCK, M. SPETEBROOT, M. SPRUYT et M. VANBRUGGHE.
Pouvoir : de M. ATSU-GLEGLEDZI à Mme CONTAY, de Mme LACONTE à Mme JOURDAIN
Absente excusée : Mme DELQUEUX

==========

Montant des allocations pédagogiques aux écoles

Mme ELOIRE indique que les deux écoles de la Commune (Ecole publique Yolande Faure et Saint Louis) bénéficient d'une dotation de 305 € pour assurer leurs dépenses d'équipement pédagogique.

Elle propose faire évoluer ce montant à 500,00 €uros par école à partir de l'année scolaire 2026-2027.

Après délibération, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité l'évolution de cette dotation de 500 € aux deux écoles pour l'année scolaire 2026/2027.

Fait aux jour, mois et an susdits.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le secrétaire de séance

M. BRAME

Le Maire,

M. DELEPAUL

MAIRIE de BOIS-GRENIER (Nord)

2026BGD039
8.1

Ref. 201 524 Berger-Levrault (1309)

Envoyé en préfecture le 03/06/2026
Reçu en préfecture le 03/06/2026
Publié le
ID : 059-215900887-20260601-2026BGD039-DE

